

1. demandeur

- 1.1. nom ou raison sociale
- 1.2. adresse postale (rue et numéro, code postal et localité)
- 1.3. numéro de téléphone / fax / adresse électronique
- 1.4. forme juridique (statuts à joindre)
- 1.5. coordonnées de la personne de contact responsable de la réalisation du projet (nom, prénom, numéro de téléphone / fax / adresse électronique)

2. activités principales du demandeur

- 2.1. secteur agricole concerné et objet des activités (le terme de production englobe la collecte, le stockage, la transformation, le traitement et la commercialisation des produits agricoles)
- 2.2. aire géographique sur laquelle s'étendent les activités

3. situation actuelle du demandeur

- 3.1. outils de production
 - 3.1.1. bâtiments existants avec indication du volume bâti
 - 3.1.2. installations de production existantes avec indication de la capacité (annuelle)
 - capacité technique théorique
 - capacité technique réelle (avec indication des heures de travail effectives)
 - 3.1.3. main d'œuvre (évaluée en tâches complètes) occupée dans les différents services (administration, production, commercialisation, etc.)
- 3.2. nature et origine (par pays) des matières premières utilisées (le cas échéant, liste des fournisseurs des trois derniers exercices comptables avec indication des volumes livrés, zone géographique de collecte), prix payés aux producteurs, liens contractuels avec les producteurs
- 3.3. statistiques sur le volume de production des trois derniers exercices comptables
- 3.4. débouchés existants (volumes à ventiler par pays) pour les produits finis
- 3.5. bilans et comptes de pertes et profits des trois derniers exercices comptables approuvés

4. projet d'investissement

- 4.1. description détaillée du projet
 - 4.1.1. catégorie de projet (modernisation, extension, restructuration, etc.)
 - 4.1.2. modification de l'outil de production
 - 4.1.2.1. bâtiments: volume bâti (plan de situation et plans détaillés à joindre)
 - 4.1.2.2. installations de production: capacité (annuelle)
 - capacité technique théorique
 - capacité technique réelle (avec indication des heures de travail effectives)
 - 4.1.2.3. main-d'œuvre (évaluée en tâches complètes) occupée dans les différents services (administration, production, commercialisation, etc.)
 - 4.1.2.4. explications précises si et dans quelle mesure (indiquer les parties du devis y relatives) le projet remplit les critères de sélection
 - 4.2. devis détaillé et échéancier de réalisation prévisible des investissements projetés
 - 4.2.1. tableau récapitulatif des différentes positions avec indication du fournisseur potentiel et du prix de l'offre en euros (le cas échéant, indiquer le taux de change appliqué)
 - 4.2.2. échéancier de réalisation prévisible des différentes positions (dates de début et de fin estimées des investissements, échéancier prévisible des dépenses d'investissement par année)
 - 4.2.3. offres à l'appui (à joindre)
 - 4.3. financement du projet (indication des moyens propres, des emprunts éventuels et des aides publiques escomptées)
 - 4.4. copies des autorisations requises (autorisation de bâtir, permission de voirie, commodo/incommodo, etc.)

5. situation projetée

- 5.1. incidence sur la main d'œuvre et incidence quantitative et qualitative du projet sur la production ainsi que les débouchés pour les produits finis, pour le ou les exercices comptables de réalisation du projet ainsi que les trois exercices comptables suivant la fin de réalisation du projet (données à présenter selon le même schéma que les données dont question aux points 3.2., 3.3. et 3.4.)
- 5.2. description du degré de rationalisation attendu éventuellement de la réalisation du projet

critère de sélection

points

critères de mise en oeuvre

1	<i>priorité 1: encourager le transfert de connaissances et l'innovation</i>		
	caractère innovateur du projet	5	p.ex.: nouvelles techniques de production, nouvelle gamme de produits
explications du porteur de projet:			
<i>priorité 2: améliorer la compétitivité de tous les types d'agriculture et renforcer la viabilité des entreprises de transformation et de commercialisation</i>			
2	projet de nature à procurer un meilleur revenu	10	p.ex.: contrats de livraison; participation aux bénéfices; cahier des charges établis avec les producteurs; nombre de producteurs concernés
explications du porteur de projet:			
3	projet concernant un des secteurs suivants: fruits et légumes, pommes de terre et plants de pommes de terre, lait et produits laitiers, viande de volaille et de lapins, oeufs, vin de raisin	10	investissements réalisés pour les produits issus d'un de ces secteurs
explications du porteur de projet:			
<i>priorité 3: promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire et la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture</i>			
4	projet contribuant à une amélioration hygiénique, sanitaire, environnementale ou de la sécurité au travail	5	investissements menant à des normes dépassant les standards recommandés ou requis
explications du porteur de projet:			
5	projet contribuant à l'amélioration du bien-être animal	5	investissements menant à des normes dépassant les standards recommandés ou requis
explications du porteur de projet:			
<i>priorité 4: restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes tributaires de l'agriculture et de la foresterie</i>			
6	projet dans le domaine de l'agriculture biologique	10	transformation et commercialisation de produits issus de l'agriculture biologique
explications du porteur de projet:			
<i>priorité 5: promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 et résiliente face au changement climatique dans les secteurs agricole et alimentaire, ainsi que dans le secteur de la foresterie</i>			
7	projet contribuant à une utilisation efficace des ressources naturelles et de l'énergie	5	éligibilité: pompes à chaleur, récupérateurs de chaleur, installations de collecte et de traitement des eaux usées viticoles, tanks à vin à double paroi avec équipement de refroidissement économe en eau, plaques échangeur-thermique pour le refroidissement économe en eau de cuves à simple paroi, installations de chauffage au bois ou autres combustibles renouvelables pour les bâtiments ne sont pris en compte: que les investissements ayant au moins une part de 5% dans l'investissement concerné
explications du porteur de projet:			
<i>priorité 6: promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales</i>			
8	création d'une nouvelle entreprise	5	oui / non
explications du porteur de projet:			
9	création d'emplois	5	nombre de nouveaux emplois ayant un lien direct avec le projet
explications du porteur de projet:			